

# Un réseau original de radioprotection professionnelle

Le GOOGLEGROUP  
PCR-DENTAIRE

# Sommaire

- \* Présentation du GoogleGroup
- \* Structure du groupe
- \* Intérêt du groupe
- \* Activité des membres
- \* Evolution du groupe
- \* Préoccupations actuelles du groupe
- \* Une idée « originale »

# Le GoogleGroup

# Le Googlegroup

- \* Le GoogleGroup PCR-dentaire est un réseau de diffusion de messages électroniques sur la radioprotection professionnelle en odontologie
- \* Ouvert en 2007, il a pris son essor en 2008.  
Il ne nécessite qu'une simple inscription

# Le Googlegroup



## Personne Compétente en Radioprotection

### A propos de ce groupe

Membres **72**

**Description** Ce groupe de discussion, ouvert uniquement aux personnes ayant suivi une formation Personne Compétente en Radioprotection dans le domaine dentaire, a pour but d'échanger des connaissances, des expériences, de répondre à des interrogations et de nous permettre de progresser dans ce domaine.

**Accès** Seuls les membres peuvent consulter le contenu du groupe  
Seuls les membres peuvent consulter la liste des membres

Il est possible de demander une invitation pour s'inscrire

Seuls les membres peuvent envoyer des messages

E-mail du groupe: [pcrdentaire@googlegroups.com](mailto:pcrdentaire@googlegroups.com)

### Archives

	jan	fév	mar	avr	mai	juin	juil	août	sep	oct	nov	déc
2007			27	1		25	47	14	6	128	68	
2008	100	84	57	85	54	104	57	1	50	184	187	335
2009	299	357	275	356	106	214	141	43	83	315	292	108
2010	137	165	106	19	123	54	121	112	204	58	69	160
2011	305	206	59	199	102	40	51	12	51	112	95	61
2012	56	103	37	102	41	77						

**7250 messages**

### Auteurs les plus prolifiques

Ce mois-ci	Toutes les dates
24	1488
11	768
5	546
4	531
4	515
4	434
3	378
3	374
3	290
3	217

- \* Groupe ouvert seulement aux personnes PCR dans le dentaire
- \* Retour d'expériences entre membres pour faire progresser le domaine
- \* Un seul email pour envoyer à l'ensemble de la communauté
- \* [pcrdentaire@googlegroups.com](mailto:pcrdentaire@googlegroups.com)

# Structure du groupe



# Structure du groupe

- \* 72 membres chirurgiens  
dentistes
- \* Des membres sur l'ensemble  
du territoire
- \* Membres en exercice,  
retraité ou ayant cessé leur  
activité dentaire libérale





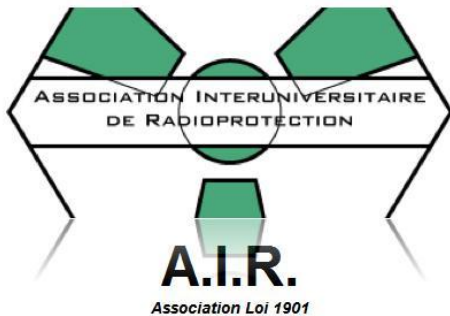
# Structure du groupe



FORMATION INITIALE AIR  
AVEC DENIS JEAN GAMBINI ET  
DAVID DOHAN

- \* Tous les membres ont reçu la même formation PCR (A.I.R.)
- \* N'exercent que dans des installations dentaires
- \* Majoritairement PCR internes
- \* ~24 membres intervenant en tant que PCR externes

# Structure du groupe



L'A.I.R. est une association Loi de 1901 ayant pour objet de promouvoir la formation des professionnels de Santé à la Radioprotection, en particulier les chirurgiens-dentistes. Les fonds de l'association sont dédiés à l'amélioration des connaissances et des outils dans les domaines de la radiologie, radiobiologie et radioprotection. Ils pourront également financer des projets de recherche biomédicale dans le cadre hospitalo-universitaire.

- \* Le groupe était animé à son début par le chirurgien dentiste et formateur certifié le Docteur David DOHAN
- \* Maintenant le groupe est animé par un vingtaine de membres très actifs

# Intérêt du groupe

# Intérêt du groupe



- \* Le partage
- \* Mise à disposition de documents
- \* Analyse des textes
- \* Assistance mutuelle à la mise en application pratique

# Activité du groupe

# Activité du groupe

- \* Interventions des membres
  - \* Informer en intervenant de la manière la plus confraternelle possible
  - \* Informer en répondant aux demandes ponctuelles ou régulières
  - \* Informer en respectant la législation sans « sur protéger »

# Activité du groupe

- \* Groupe « PCR externe »
  - \* Traquer les mauvais comportements et l'inconscience de certains utilisateurs
  - \* Faire disparaître la pratique de « la main dans le faisceau »
  - \* Informer sur les risques et la réglementation sur la non-participation du personnel à la prise de cliché



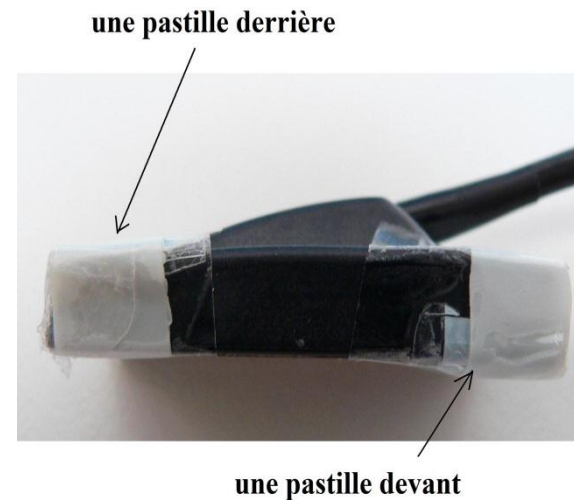
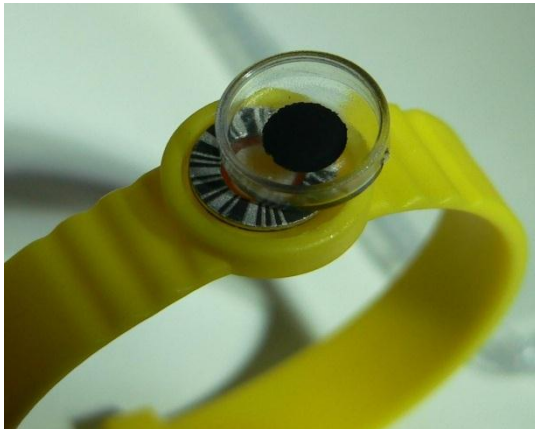
# Activité du groupe

- \* Dosimétrie personnelle



# Activité du groupe

- \* Etude dosimétrique
  - \* Etude réalisée à l'aide de dosimètre-bagues
  - \* Une pastille devant et une derrière un capteur intra-buccal



# Résultats de cette étude

Nombre de clichés	Emplacement de la pastille	Dose globale reçue (en $\mu\text{Sv}$ )	Dose calculée par cliché ( $\mu\text{Sv}$ )	Valeur limite d'exposition d'un travailleur cat A ( $\mu\text{Sv}$ )	Nombre maxi de cliché/an (VLE/dose par cliché)	Nombre de cliché par an pour rester cat B
171	Face arrière	6850	40	500 000	12482	
171	Face avant	58500	342	500 000	1462	438

# Evolution du groupe

# Evolution du groupe

- \* Lors des formations de renouvellement, un des premiers groupes a baptisé sa promotion « Wilhem Conrad Röntgen »



# Le Googlegroup



## Personne Compétente en Radioprotection

### A propos de ce groupe

Membres **72**

**Description** Ce groupe de discussion, ouvert uniquement aux personnes ayant suivi une formation Personne Compétente en Radioprotection dans le domaine dentaire, a pour but d'échanger des connaissances, des expériences, de répondre à des interrogations et de nous permettre de progresser dans ce domaine.

**Accès** Seuls les membres peuvent consulter le contenu du groupe  
Seuls les membres peuvent consulter la liste des membres

Il est possible de demander une invitation pour s'inscrire

Seuls les membres peuvent envoyer des messages

E-mail du groupe [pcrdentaire@googlegroups.com](mailto:pcrdentaire@googlegroups.com)

### Archives

	jan	fév	mar	avr	mai	juin	juil	août	sep	oct	nov	déc
2007			27	1		25	47	14	6	128	68	
2008	100	84	57	85	54	104	57	1	50	184	187	335
2009	299	357	275	356	106	214	141	43	83	315	292	108
2010	137	165	106	19	123	54	121	112	204	58	69	160
2011	305	206	59	199	102	40	51	12	51	112	95	61
2012	56	103	37	102	41	77						

**7250 messages**

### Auteurs les plus prolifiques

Ce mois-ci	Toutes les dates
24	1488
11	768
5	546
4	531
4	515
4	434
3	378
3	374
3	290
3	217

- \* Groupe ouvert seulement aux personnes PCR dans le dentaire
- \* Retour d'expériences entre membres pour faire progresser le domaine
- \* Un seul email pour envoyer à l'ensemble de la communauté
- \* [pcrdentaire@googlegroups.com](mailto:pcrdentaire@googlegroups.com)

# Les principales préoccupations actuelles du groupe

# Les principales préoccupations actuelles du groupe

- \* Cerner les difficultés de la mise en application de la future norme d'installation
- \* Création d'une feuille de calcul « spécial dentaire » une fois la nouvelle norme clarifiée
- \* Agir pour adapter les contraintes liées à la nouvelle norme



D'une manière générale, et réglementaire pour les constructions neuves, la lumière naturelle, venant par des ouvertures latérales ou par le plafond, doit pouvoir être utilisée pour l'éclairage des locaux destinés au travail, mais **il n'y a pas de niveau minimal d'éclairage naturel fixé.**

En pratique, la lumière naturelle est rarement suffisante pour une activité professionnelle. Dans les constructions neuves, « les locaux affectés au travail doivent comporter à hauteur des yeux des baies transparentes donnant sur l'extérieur, sauf en cas d'incompatibilité avec la nature des activités envisagées ».

## NORMES REGLEMENTAIRES D'ECLAIRAGE AU TRAVAIL

Un bon éclairage est autant un facteur de confort que de rendement ou de sécurité. 5% des accidents du travail sont directement liés à un défaut d'éclairage, tandis qu'un défaut d'éclairage est en cause dans 20% des accidents du travail à des degrés divers.

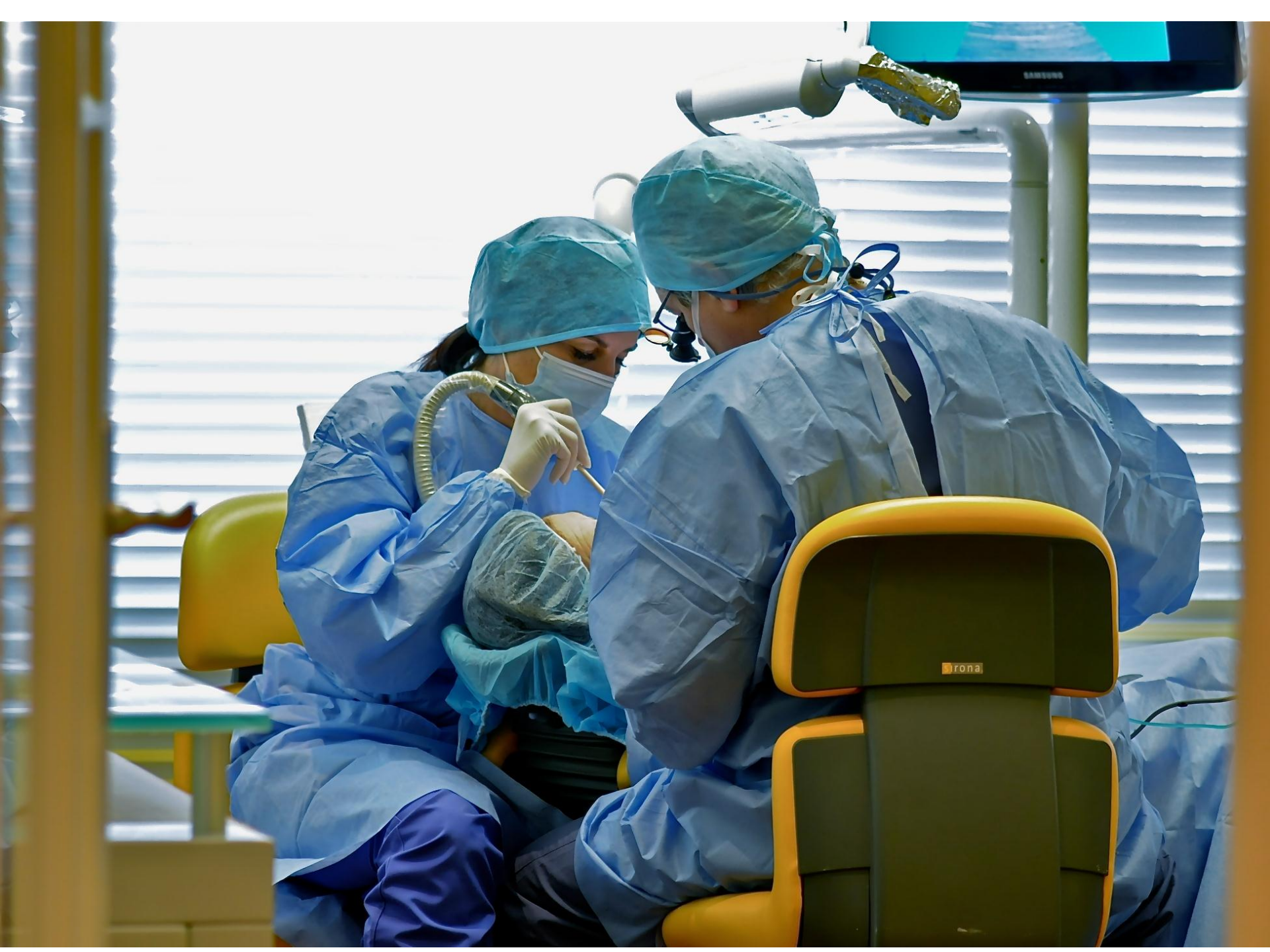
Les obligations du code du travail visent les locaux fermés affectés au travail et certains espaces extérieurs à ces locaux .

Les principaux textes concernant l'éclairage sont les décrets [n°83-721](#) et [83-722](#) du 2 août 1983 codifiés aux articles R.232-7 à R. 232-10 du code du travail ainsi qu'aux articles R.235-1 à R.235-2-3 .

Ces dispositions sont complétées par la lettre circulaire DRT n°90-11 du 28 Juin 1990 relatif à l'intérêt de la lumière naturelle en terme de confort et par certaines dispositions du décret 92-333 du 31 Mars 1992 et enfin par une circulaire du 14 Avril 1995 à propos d'une exigence d'une lumière naturelle suffisante au poste de travail.

Au niveau communautaire, il n'existe pas de texte spécifique de l'éclairage des postes de travail en dehors de prescriptions minimales de sécurité.





Teinte, transparence,  
dégradé, aspect de surface.







# Les principales préoccupations actuelles du groupe

- \* Obtenir la possibilité d'étendre l'intermittence aux zones surveillées
- \* Obtenir la possibilité de délimiter une zone surveillée au sein d'une salle de soins sans extension à l'intégralité de la pièce
- \* Obtenir que la présence de la PCR fasse l'objet d'une information, tant sur le rapport de l'OA, qu'à la division de l'ASN

# Les principales préoccupations actuelles du groupe

- \* Renforcer nos contacts avec la médecine du travail afin de lui permettre d'appréhender la réalité du risque radiologique dentaire
- \* Renforcer la collaboration avec les OA
- \* Informer les praticiens de la nécessaire présence et du travail effectif de leur PCR
- \* Renforcer les rapports constructifs avec les fabricants

Une idée originale

# Une idée originale

- \* Porter les dosimètres 6 mois au lieu de 3 afin de mieux cerner la réalité des doses à partir d'un dépassement du seuil de sensibilité des détecteurs

## Problème :

- \* on serait parfois en dehors du texte (30/12/2004)
- \* selon nous les textes doivent s'adapter au risque

# Merci de votre attention

